

partie bibliographique, par des indications plus précises, quand cela nous a été possible.

Jean-Baptiste Drouet de Maupertuy, originaire du Berry, d'une famille noble, naquit à Paris, le 17 juillet 1650. Son père, avocat au Parlement, trouvant dans son fils beaucoup d'inclination pour l'étude et de goût pour la lecture, le mit de fort bonne heure au collège de Clermont (1). Il se signala dans les classes des Humanités, et il remporta le premier prix de rhétorique par un discours où brillait un certain air d'éloquence, qui se trouve rarement dans une composition d'écolier. Il sortit encore de sa main quelques pièces françaises, où l'on remarqua un génie tourné naturellement vers ce genre de science, ou, si l'on veut, d'art, soit pour la pureté de la langue, soit pour le tour harmonieux qu'il donnait déjà à ses périodes. et qui a fait depuis le caractère distinctif de son style.

Après avoir fait son cours de philosophie dans le même collège, il demeura quelque temps incertain sur le choix de l'état qu'il devait embrasser; mais son père, qui aimait sa profession, et qui voyait dans ce jeune homme des dispositions à réussir dans les exercices honorables et lucratifs du barreau, le fit étudier en droit, et lui mit entre les mains les *Institutes* de Justinien. Mais il se dégoûta bientôt de cette étude peu propre à flatter les sens et à réjouir l'imagination. C'était, à la vérité, cette faculté de l'âme, la moindre des trois, qui dominait en Maupertuy. Les poètes, les livres de pure curiosité, l'histoire, en un mot, les belles-lettres avaient pour lui beaucoup plus d'attrait, et il s'y livra entièrement, et peut-être trop, surtout à la lecture délicate des grands romans qui triomphaient en ce temps-là, et de l'empire desquels nous avons heureusement vu de nos jours la décadence.

Cependant, comme le penchant que Maupertuy avait pour les belles-lettres n'est pas contraire à l'usage des plaisirs qui font la félicité des jeunes gens, et que les plaisirs ne s'accordent guère avec la science sombre et peu intéressante du droit, il

(1) Devenu plus tard le *Collège-Louis-le-Grand*.